

CYCLE DE NATATION EN 5^{ème} D et 5^{ème} E Année 2021/2022

Madame, Monsieur,

À dater du mardi 09 novembre 2021 et jusqu'au mardi 11 janvier 2022, les élèves des classes de 5D et 5E, dans le cadre de leurs cours d'éducation physique et sportive, se rendront au Spadium de Lesneven pour un cycle de 8 séances de natation. Cette activité est l'une des priorités recommandées par nos inspecteurs pédagogiques, la notion de « savoir nager » ayant un caractère capital dans les compétences que doivent maîtriser vos enfants.

Le transport est pris en charge par le SPAAL (Syndicat de Pôle Aquatique Abers-Lesneven).

Les 8 séances de natation nous seront facturées 27,20 € et cette somme sera répartie entre les familles et l'aide apportée par l'Association de Parents d'Élèves du collège.

- 21 € pour les familles (portés sur la facture à la fin de chaque session),
- 6,20 € (A.P.E.L. du collège)

Au niveau des équipements, les élèves devront porter un maillot de bain (pas de short) et un bonnet obligatoirement, les lunettes étant fortement conseillées. La douche d'après séance nécessitera quant à elle serviette et savon douche.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,
C. GUIZOUARN

Les professeur d'EPS,

✂-----
Coupon à retourner pour le vendredi 22 octobre 2021 à Mme COZIAN ou M. CLOITRE (professeurs d'EPS)

Madame, Monsieur..... acceptons les conditions d'organisation du cycle de natation et autorisons notre fille/fils élève en classe de à participer aux séances du 09 novembre 2021 au 11 janvier 2022.

Remarques éventuelles :
.....
.....

Signature :

P.S. : Ne joignez pas de chèque, la facturation vous sera adressée ultérieurement par la comptabilité du collège.